

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 28

Artikel: Le petit salé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

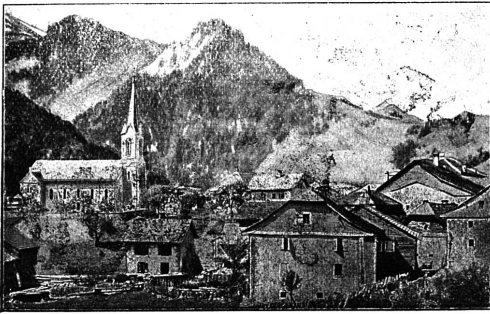
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Monbovon.

EN GRUYÈRE

LE pays de Gruyère est beau en toute saison ; mais c'est au printemps qu'il faut le voir, quand les hêtres sont revêtus de leur parure nouvelle, quand les pâturages reverdisent jusque tout près des rochers abrupts des Vanils, quand les prairies sentent le narcisse et quand le soleil répand partout sa chaude lumière et fait étinceler, au couchant, les petites vitres des chalets.

Du plateau de Vaulruz, on aperçoit soudain la noble contrée ; elle forme un grand cirque de verdure au pied des sommets dont les noms sonnent doux et clair sous le ciel romand : Brenlaire et Folliéran, Bourgo et le Merlas, Dent de Broc et Vanils.

Au milieu des campagnes, une ville plate avec de larges rues et un vieux château à l'écart : c'est Bulle. Cité prospère qui paraît oublier son passé pour ne songer qu'à sa situation de métropole gruyérienne.

Si l'on veut évoquer le passé, il faut quitter la grande route qui remonte la Sarine, gravir la haute colline par un chemin étroit et sinueux et pénétrer dans la ville de Gruyères. C'est une petite cité formée d'une large rue aux pavés inégaux. Au moment où l'en franchit le seuil, on aperçoit, au-dessus de soi, l'écusson des comtes peint sur la muraille : une grue aux plumes hérissées, la patte levée et le bec menaçant. Les maisons basses sont serrées les unes près des autres ; elles ont de larges avant-toits, abritant de petites fenêtres réunies sous la même accolade. Au-dessus des portes en ogive, on lit parfois une date qui vous reporte à cinq siècles en arrière. Au fond de la place, voici un vieux mur percé de trous ronds et polis par l'usage ; ces petites cavités taillées avec habileté, servaient autrefois au mesurage des céréales. Et il suffit de se retourner pour apercevoir le grand christ douloureux, fixé à sa croix rustique, sous un large auvent.

Que de choses à regarder sur cette place. Il y a de vieilles enseignes en bois peint ou en fer forgé. Là, c'est une maison pittoresque où l'on a réuni de vieilles choses et qui s'appelle le « Musée de Chalamala ». Ailleurs, c'est une belle fontaine à deux goulots qui chante sa chanson monotone, tandis que les femmes du pays battent le linge et rient aux éclats quand l'une d'elles raconte une histoire.

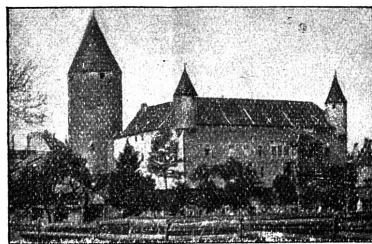
C'est sur cette place que se rassemblèrent les chevaliers qui prirent part aux Croisades. Vêtus de la longue cotte de mailles, dressés sur leurs étriers et portant bien haut les pennons et les bannières du comte, ils partirent à la conquête du Saint-Sépulcre.

La rue monte ; elle devient de plus en plus étroite et disparaît sous les arbres. Alors, on est en face du château de Gruyères. Ce château, qui comprend plusieurs corps de bâtiments, possède une énorme tour d'angle d'où l'on pouvait surveiller tout l'horizon. Il suffit de se pencher à l'une des fenêtres pour apercevoir, au pied des murailles, des petits jardins, des pelouses et une belle forêt de hêtres qui descend jusqu'à la vallée. Et, quand on lève les yeux, on a, devant soi, un magnifique paysage de prairies, de forêts et de montagnes qui, sous le ciel bleu pâle, s'étend jusqu'au bout de l'horizon.

La visite du château offre un grand intérêt. Les pièces dans lesquelles on pénètre possèdent de belles collections, des drapeaux, des armures et des ustensiles moyenâgeux. Et il y a encore de vieux dressoirs appuyés à des tapisseries. Dans la salle des chevaliers, on peut voir des peintures originales et une grande table massive entourée de chaises de style. Un petit salon contient, en médaillons, des peintures de Corot : beaux arbres au feuillage tremblant sous un ciel de brume.

Mais ce qui intéresse le plus les visiteurs, c'est la chambre de la belle Luce, cette jeune paysanne de Grandvillard qui devint la favorite du comte Jean II, lequel incarnait admirablement les vertus et les défauts des souverains de la Gruyère : force physique, goût de l'aventure et du plaisir, simplicité familière, amour de la terre et des jolies filles.

Il est un fait certain que Jean II avait logé sa belle amie dans la plus coquette pièce du château. Les murs sont tendus de fine tapisserie. Au-dessus d'une porte, voici les armes des comtes ; tout près, de vieux meubles, un rouet avec

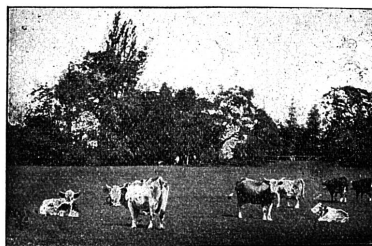


Château de Bulle.

sa quenouille et le lit de la belle Luce, — laquelle devait être de petite taille, si j'en juge par les dimensions plutôt restreintes de ce lit. De plus l'histoire nous rapporte que la favorite de Jean II était vive et sémiillante et avait un goût marqué pour les plaisirs.

Quand la visite du château est terminée, on descend un vieil escalier conduisant dans une vaste cour intérieure. C'est là que les comtes organisaient des jeux auxquels prenaient part les nobles chevaliers et les belles dames.

Les comtes de Gruyère furent de véritables petits rois montagnards. Ils eurent d'abord à lutter contre les empiètements des évêques de Lausanne, puis, ce danger une fois écarté, ils virent se dresser devant eux les puissantes républiques de Berne et de Fribourg, lesquelles devaient finir



Dans la Gruyère.

par les absorber. Poussés par Berne, leurs sujets du Simmenthal réclamèrent l'autonomie. Quant aux Fribourgeois, ils cherchèrent constamment à remonter le cours de la Sarine jusqu'au pied de la montagne. Les comtes n'aimaient pas les Suisses parce que ceux-ci n'étaient pas de leur race et qu'ils étaient incarnés par des Bernois au langage rude. Ne disait-on pas, déjà à cette époque, que le diable parlait le patois de Berne ? Eux, ils étaient Romands et se plaçaient sous la protection de la maison de Savoie.

Dans cette lutte, qui dura longtemps, Bernois et Fribourgeois finirent par avoir le dessus à cause de l'insouciance des derniers comtes. Dix-huit ans après la conquête du Pays de Vaud et l'établissement de la Réforme, le dernier comte de Gruyère, Michel, dut céder tout ses biens à ses créanciers de Berne et de Fribourg et prendre

le chemin de l'exil. On imagine ce que ce départ dut être douloureux. Lui aussi — comme Boabdil, ce roi maure qui dut abandonner Grenade — versa des larmes amères au moment où il jeta un dernier regard sur le beau pays qu'il fallait quitter pour toujours.

Lorsqu'on s'éloigne du château pour regagner la place, on assiste au départ des nombreux visiteurs. Les automobiles démarrent les unes après les autres et, quand le soir tombe, la petite cité féodale, un instant troublée dans sa quiétude, reprend son aspect d'autrefois, son aspect de toujours.

Jean des Sapins.

LE PETIT SALÉ

LORSQUE je vis arriver — en retard, à son habitude — mon ami Joe, le peintre orientaliste bien connu, au rendez-vous qu'il m'a assigné, il semblait tellement ému dans sa barbe de dieu, que je m'empressai vers lui :

— Te serait-il arrivé quelque chose ?

— Ouf ! je viens de ressentir une des plus fortes secousses de ma vie. Garçon, un bock.

— Encore quelque histoire de femme !

— Brune ou blonde ? questionna le garçon.

— Mêlez-vous de ce qui vous regarde, répondis-je vertement.

— Blonde ! commanda en riant l'excellent Joe, lequel avait compris qu'il s'agissait de la bière.

— Me diras-tu ?...

— Patience, j'y arrive.

Et ayant, d'une savante aspiration, lampé le faux-col qui mettait une frange d'écume à l'ombre de son bock, il s'exprima en ces termes :

— Tu sais que je reviens de la campagne, où j'excursionnais à bicyclette. Or, hier au soir, le destin contraire m'envoya une panne, loin des habitations des hommes. J'essayai de réparer.

— « Ces réparations n'avaient point mon âme », citai-je pompeusement.

— J'y perdis ma peine et mon temps. La nuit tombait. Aucune auberge en perspective. Je traînai piteusement ma bécane, en songeant aux douceurs d'un bon dîner, quand j'aperçus, près de la route, une maison de paysans. Y courir, frapper à la porte et demander l'hospitalité fut pour moi l'affaire d'un instant. Je dois avouer que je fus reçu avec une certaine méfiance. Ce néanmoins, on voulait bien m'héberger jusqu'au lendemain.

La maisonnée se composait de l'homme, un gars d'assez mauvaise mine, de la femme et d'un petit babin, dont l'aspect chétif et souffreteux éveilla ma pitié — j'ai toujours adoré les chiens et les enfants. — Je m'enquis auprès de mes hôtes si c'était leur fils.

— Non, y n'est point à nous, le p'tit salé, répondit l'homme d'un air bourru. C'est un neveu de ma femme qu'on nous a confié, rapport à l'air de la campagne.

— Vous devez être heureux d'avoir ce petit auprès de vous ?

— Ah ! ouitche ! c'est encombrant, c'est toujours malade et ça piaille que c'est une bénédiction !

Jugeant inutile de pousser plus loin ma conversation, je montai dans ma chambre et ne tardai pas à m'endormir, en rêvant que ma bicyclette devenait automobile et que j'écrasais tous les piétons de la route.

Je fus éveillé de grand matin par un bruit de voix, et, grâce au peu d'épaisseur du plancher, je pus saisir le dialogue suivant :

— Et moi (c'était l'homme qui parlait), je te dis que c'est pas la peine de garder ce petit salé plus longtemps.

— Attends encore un peu.

— A quoi bon ? si on n'peut rien en faire.

Les propos de la vieille me revinrent à l'esprit et j'écoutai plus attentivement. Les voix reprurent :

— Donne-le à un voisin.

— Joli cadeau ! il n'en voudra pas.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'il est faisandé et dégoûterait tout le monde.

Je fus révolté par le cynisme atroce avec lequel on parlait du pauvre petit être souffreteux, digne de toutes les compassions. Je me contins cependant.

— Qu'en faire alors ? Le jeter à la porte ?

— Merci, pour qu'il nous attire tous les chiens errants.

Jeter cet enfant à la porte et l'abandonner ! Les misérables !

La femme conclut :

— Eh bien ! puisqu'il n'y a pas moyen de s'en débarrasser autrement, porte-le là-bas, dans la fosse à fumier, où il finira de pourrir.

— C'est cela ! je vais le prendre !

A ce moment, l'enfant poussa des cris perçants. On l'arrachait évidemment de son berceau pour le livrer à un sort plus horrible que celui des Innocents.

C'en était trop. Résolu à empêcher un crime, quoi qu'il dût m'en advenir, je descendis l'escalier quatre à quatre et fis irruption dans la chambre en criant :

— Non ! vous ne le pendrez pas, tant que je serai vivant !

— Qu'est-ce que je ne prendrai pas ? fit l'homme, avec une stupefaction admirablement jouée.

— Cet enfant que l'on vous a confié, et que vous voulez tuer pour vous en débarrasser. De là-haut j'ai tout entendu.

— Eh ! qui vous parle de l'enfant ? C'est notre morceau de lard qui est rance et qui pue, et que je vas jeter parce qu'on ne peut pas le manger.

Effectivement, il brandissait sous mon nez une pièce de charcuterie dont l'odeur n'était pas celle du tréfle incarnat.

En même temps, le petit s'agitait dans son lit en criant pour être levé.

Je perdais complètement pied.

— Cependant, hier, vous parliez bien du petit salé ?

— Ah ! c'matin aussi ; seulement, c'était pas le même. Hier, c'était le gosse ; aujourd'hui, c'est le cochon, sauf vot' respect.

La Patrie Suisse du 9 juillet vous offre comme actualités : le match final de championnat de football Lausanne-Zurich ; la fête de lutte de Schaffhouse, le tournoi de Wimbledon ; les obsèques du conseiller d'Etat vaudois H. Simon, les fêtes de Coppet, celles des promotions à Genève, etc. Parmi les articles de fond toujours richement illustrés, relevons un article de L. M. Sandoz sur la culture des roses, un autre de Jean Wuarin sur le tennis, des nouvelles, des variétés



LES CANONS CONTRE LA GRÊLE

(Fin).

Le premier essai eut un certain succès. On voyait rôder au ciel des nuages cuivrés de mauvaise apparence. L'alarme fut donnée au village. Les artilleurs accoururent à leurs pièces. Pendant deux heures ce fut une canonnade assourdissante. Soixante cartouches furent brûlées. Il ne plut pas, mais il ne grêla pas non plus. Lorsque le commandant des manœuvres donna le signal d'arrêter les feux, les nuages avaient battu en retraite et le danger était écarté. Les artilleurs rentrèrent au village couverts de gloire. Constant Rouget tint ce jour-là cave ouverte. Tout le monde passa au « guillon » et le sanctuaire était encore plein quand une nouvelle alerte vint jeter l'émoi dans les rangs des buveurs. Un gros orage approchait ; on voyait monter à l'horizon un énorme nuage opaque ; les oiseaux donnaient des signes d'inquiétude ; la lourdeur de l'atmosphère était extrême.

— Aux canons, cria Constant, aux canons !

Les artilleurs regagnèrent leurs pièces en toute hâte ; mais, soit précipitation, soit maladresse, soit effet du vin, il firent éclater le fulminate

d'une cartouche avant qu'elle eût été introduite dans la culasse. L'explosion fut si malheureuse qu'elle éborgna et mutila l'un d'eux. On n'était pas encore revenu de la consternation causée par cet accident, quand l'orage s'abattit sur le vignoble avec une violence incroyable. D'abord de la grosseur de pois et de noisettes, les grêlons devinrent de véritables œufs de pigeons. Les canons protestèrent avec rage. Leurs sourdes détonations alternaient avec le grondement du tonnerre et les éclats de la foudre. Mais leur effet était aussi considérable que si l'on eût bombardé un cuirassé avec des balles de liège ou mis la main devant la bourrasque pour l'arrêter. Tout fut grêlé, hâché, détruit. De la récolte superbe qui était sur pied quelques heures auparavant, il ne resta que des grappes pantelantes et broyées. La vendange était faite. Pas besoin de chercher un nom pour le vin nouveau de cette année ou d'aller embaucher des vendangeuses.

Pendant plusieurs jours, Constant Rouget n'osa sortir de chez lui. Les Sautier disaient partout que c'étaient les canons qui avaient provoqué la grêle, et le pasteur de l'endroit, partisan de la doctrine qui considère les fléaux naturels comme des épreuves envoyées par la Divinité, affirmait que c'était une véritable impiété que d'avoir voulu entraver leur action.

Heureusement pour Constant, Casimir mourut deux jours après la chute de grêle. Avec ce bel animal, s'évanouirent toutes les belles espérances que les propriétaires de bestiaux avaient fondées sur lui pour l'avenir de la race. Les Sautier, qui avaient une langue infernale, répandirent le bruit qu'il avait été empoisonné et qu'ils connaissaient bien l'instigateur du crime. Directement visé, Constant déposa une plainte en mains du juge de paix. Celui-ci ouvrit une enquête. On fit venir un vétérinaire qui ouvrit la bête et constata qu'elle avait péri des suites d'une indigestion.

Ce qui accrut la douleur des gens de Louvigny, ce fut l'attitude vraiment indigne de leurs voisins de Saumont et du Trey noir. Quand ceux de Trey noir rencontraient leurs concitoyens de Louvigny, ils lâchaient des « boum ! boum ! » en regardant le ciel et en faisant semblant de tirer aux nuages. Puis ils leur criaient : « Vive le progrès ! ». Ceux de Saumont les saluaient en leur demandant : « Comment va Casimir ? » Ce « comment va Casimir ? » était devenu une scie qui exaspérait les honnêtes Louvigniens frustrés et tournés en dérision.

Le jour de l'élection était venu. C'était à Louvigny, chef-lieu du cercle, que tout le monde votait. Dès le matin, immédiatement après le sermon, on vit arriver les électeurs de Saumont et Trey noir. Ceux de Trey noir étaient si nombreux qu'on ne douta pas de leur intention de profiter des divisions de Louvigny pour s'emparer d'un deuxième mandat. L'assesseur, qui était du bureau électoral, reconnut bientôt qu'ils suivaient un mot d'ordre et qu'ils mettaient tous dans l'urne des bulletins manuscrits, tandis que ceux de François Sautier et de Constant Rouget étaient imprimés. Le bruit courut que pour narguer les gens de Louvigny, ils inscrivaient sur leurs bulletins le nom de feu Casimir. Peu s'en fallut que ce bruit, qui d'ailleurs était un faux bruit, ne mît le feu aux poudres et qu'on n'en vint aux coups de poing entre les jeunes gens des deux villages.

A deux heures, le scrutin fut fermé. Les membres du bureau commencèrent aussitôt le dépouillement et à trois heures les cloches de l'église sonnaient à toutes volées pour la proclamation du résultat. François Sautier avait obtenu 141 voix, Constant Rouget 135, 160 étaient allées à Jacques Murisier, le secrétaire municipal du Trey noir, quatre ou cinq bulletins rappelaient la mémoire de feu Casimir.

La consternation fut grande à Louvigny. La majorité absolue étant de 226 voix, aucun des candidats n'était élu. Mais le second tour avait lieu à la majorité relative ; si la division persistait, infailliblement Jacques Murisier était élu, et c'était le plus grand affront qui pût être fait

à la commune. Le second tour du scrutin était pour cinq heures. On courut chez François et chez Constant pour obtenir que l'un d'eux se retirât. François répondit qu'ayant obtenu le plus de voix, il maintenait sa candidature. Constant déclara qu'il s'en rapportait à ses électeurs. Cette réponse ambiguë laissait subsister tout le danger. Si les partisans de Constant s'abstenaient cela suffisait pour que Murisier fût élu. On décida F. Sautier à faire une démarche directe auprès de son concurrent pour qu'il engageât ses amis à reporter leurs voix sur l'autre candidat de Louvigny. Après quelques difficultés, Constant se laissa fléchir.

— Je ne mets, dit-il, qu'une condition à mon désistement, c'est que tu donneras ta démission de syndic et que je serai nommé à ta place.

— Jamais, répondit François.

— A ton aise, répliqua Constant.

A cinq heures dix minutes, aucune entente n'était intervenue et l'envie de la jeunesse de donner une « râclée » à ceux du Trey noir devenait intense. Enfin une dernière démarche du juge de paix auprès de Sautier eut raison de sa résistance.

— C'est bien, dit-il d'un air menaçant et sombre, Constant Rouget sera syndic.

Et il ajouta à voix basse : « Il ne le sera pas longtemps ».

On respira : une paix provisoire était conclue. François Sautier sortit de l'urne avec 250 voix et fut proclamé député. Les renards du Trey noir rentrèrent chez eux l'oreille basse. A Louvigny, après les émotions de cette journée, les auberges et les caves restèrent ouvertes jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Mais tout n'était pas fini. Les mauvaises gens du Trey noir envoyèrent une correspondance à la *Chronique lausannoise* pour raconter comment les choses s'étaient passées, et en les envenimant à plaisir. Au Grand Conseil on en fit des gorges chaudes. Aussi, peu de temps après, la jeunesse de Louvigny livra-t-elle une bataille rangée à celle du Trey noir et remporta une victoire signalée. L'adversaire en perdit à tout jamais l'envie de crier « boum ! boum ! » ou de demander des nouvelles de Casimir.

Pierre Sapin.

Bourg-Cinéma-Sonore. — « Rive Gauche », au Bourg. Henry Garat continuera cette semaine à chanter ses charmants airs : « C'est malheureux d'être amoureux », « Tu reviendras », « Pourquoi nous dire adieu », et à éveiller en compagnie de Meg Lemonnier, Marcelle Praince, Robert Arnoux et Jean Worms dans ce cadre bigarré et cosmopolite de Montparnasse. L'intrigue est légère et alerte, tendre et sentimentale, truffée d'amusants épisodes très couleur locale, c'est ainsi que pour la reconstitution du plus célèbre bar de Montparnasse, « Le Jockey », Alexandre Korda, le metteur en scène, n'a pas hésité à engager pour sa figuration non seulement tout le personnel, mais encore les habitués de la fameuse boîte de nuit. — Les enfants ne seront pas admis au Bourg cette semaine.

Pour la rédaction J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

POUR OBTENIR DES MEUBLES
de qualité supérieure, d'un goût par fait, aux prix les plus modestes.
Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse
MEUBLES PERRENOUD
Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT

S. Geismar
Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
Margot & Jeannet
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne